

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

20/09/2022

Dossier complet le :

20/09/2022

N° d'enregistrement :

F09322P0282

1. Intitulé du projet

RN 85 - Aménagement du carrefour de l'Oratoire avec la RD 14 (Commune de Laye)

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Département des Hautes-Alpes

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Jean-Marie BERNARD, Président du Département des Hautes-Alpes

RCS / SIRET

2 2 0 5 0 0 0 1 1 0 0 0 8 9

Forme juridique

Collectivité territoriale

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
6a) Construction de route classée dans le domaine public routier du département	Infrastructure routière : toutes routes de longueur < 3km Linéaire de 400 mètres pour la voie principale (RN 85) et un linéaire de 200 mètres pour pour voie secondaire (RD 14)

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet met aux normes le carrefour entre la RN85 et la RD14.

Le projet consiste à aménager un carrefour en T en rase campagne sur la route nationale 85, avec la création d'une voie de stockage central pour sécuriser les mouvements de tourne à gauche des usagers en provenance du nord (de Saint-Bonnet en Champsaur, de l'Isère...) voulant emprunter la route départementale 14 pour prendre la direction de Saint-Laurent du Cros ou des stations de sport d'hiver du Champsaur.

Le tracé de la RD 14 est modifié de manière à améliorer la visibilité ainsi que les rayons de giration, notamment dans le sens Gap / Bayard vers Saint-Laurent du Cros.

4.2 Objectifs du projet

Améliorer la sécurité au droit du carrefour de l'Oratoire en augmentant la visibilité et sa lisibilité, en rectifiant le tracé de la RD 14 et en créant une voie de stockage central sur la RN 85 pour faciliter les manoeuvres de giration.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux seront réalisés sous circulation alternée.

Le raccordement de la RD 14 sera déplacé d'environ 50 mètres vers le nord pour améliorer la visibilité et sa lisibilité, le tracé de ladite RD 14 sera rectifié sur 200 mètres de longueur pour améliorer la giration de tous les véhicules, et enfin une voie de stockage central de 30 mètres de longueur sera créée sur la RN 85, permettant un stockage adapté des véhicules pour les mouvements dits de tourne à gauche.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Sans objet

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Longueur du projet sur la RN 85	400m
Longueur du projet sur la RD 14	200m
Dimensions de l'ilot central (Déport, alignement droit, sifflet, stockage et présignalisation)	16,50m ; 15m ; 25m ; 30m et 58,50m
Largeur de la plateforme routière de la RN 85 (10,50 m existants)	Variable de 10,50 à 15,10m
Largeur de la plateforme routière de la RD 14	9,50m
Superficie global	1,4 Ha

4.6 Localisation du projet**Adresse et commune(s) d'implantation**

Carrefour entre la RN 85 et la RD 14
situé au nord de la commune de
Laye

Coordonnées géographiques¹Long. 06°08'49" ... Lat. 44°65'43" _

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. 06°08'54" ... Lat. 44°65'34" _

Point d'arrivée :

Long. 06°08'48" ... Lat. 44°65'64" _

Communes traversées :

Laye

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6**4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?**Oui Non **4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?**Oui Non **4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?**

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La ZNIEFF la plus proche du projet est celle de "Le Drac, la Séveraisse et leur confluence" - n°930020114, dont la limite se situe à 0,750 km. Quant à la ZNIEFF du "Dévoluy Méridional" - n°930012803, elle se situe à 1,450 km du projet.
En zone de montagne ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Alpes du Sud
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne se situe pas dans une zone humide. La plus proche est celle du Drac située à une distance d'environ 700 mètres.

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe à une distance de 4 kilomètres du site inscrit "Abords du Col Bayard" n°93105009
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe à proximité de la zone Natura 2000 "Dévoluy - Durbon - Charance - Champsaur" n°FR9301511, à une distance de 1,650 kilomètre
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les travaux nécessitent 8 000 m ³ de remblais d'apport en plus des 1 200 m ³ de matériaux du site issus des déblais et réutilisables. Quant à la structure de chaussée, elle est constituée de grave 0/63 provenant de carrière, de grave non traitée 0/20 ou 0/31.5, de grave bitume et de béton bitumineux pour la couche de roulement.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Un diagnostic écologique a été réalisé en août 2021. Les niveaux d'incidences pour les enjeux écologiques avérés sont évalués négligeables.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas situé dans un Site Natura 2000.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet réutilise la quasi-totalité des routes existantes. De part la réalisation d'une voie de stockage central sur la RN 85 d'une largeur de 4,60 mètres maximum, les talus existants sont engraisés de part et d'autre de la plateforme routière existante. Seule la RD 14 voit son tracé rectifié sur un linéaire de 150 mètres pour améliorer les manoeuvres de giration au droit du raccordement sur la RN 85, engendrant une emprise nouvelle de 3 500 m ² sur des terrains agricoles (prairie).
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe dans une zone de sismicité de niveau 3 (modérée), ainsi que dans une zone de gonflement des argiles de niveau moyen. Le carrefour existant se situe déjà dans ces zones.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'engendre pas de déplacements de trafic. Son but est simplement d'améliorer la sécurité.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le projet engendrera temporairement du bruit, lié à la réalisation des travaux. Une fois le carrefour réaménagé, les nuisances sonores seront ramenées à la situation initiale (absence d'habitation à proximité).

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les travaux pourront engendrer temporairement des vibrations, notamment à l'occasion du compactage des remblais et des différentes couches de chaussée.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le carrefour ne sera pas éclairé.</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>L'aménagement du carrefour n'entraînera pas d'augmentation de trafic. Il n'y aura donc pas de rejets supplémentaires dans l'air par rapport à la situation actuelle.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le système d'assainissement pluvial n'est pas modifié par rapport à l'existant.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La rectification du tracé de la RD14 entraîne une emprise nouvelle de 5 500 m ² prise sur une parcelle de 46 000 m ² à l'état de prairie. Au vu de la superficie restante, l'usage de la parcelle peut être maintenu.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Voir diagnostic écologique réalisé en octobre 2021

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet améliorera significativement la sécurité au droit du carrefour.
 Il n'impacte pas de zones protégées. La plus proche est une ZNIEFF qui se situe à une distance de 750 mètres.
 Le projet vise à conserver au maximum la plateforme routière existante, pour limiter les emprises nouvelles.
 La surface supplémentaire imperméabilisée est inférieure à 1 500 m².
 En outre, il n'engendre pas d'augmentation du trafic routier et n'aura donc pas d'impact sur l'environnement.
 Une évaluation environnementale ne paraît donc pas nécessaire pour ce projet.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

